

La pyrale grise du mélèze (*Semasia diniana*, Guenée) [fin]

Autor(en): **Badoux, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **89 (1938)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785071>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Phot. A. Barbey, Lausanne.

PEUPEMENT DE PIN DE MONTAGNE (*PINUS UNGINATA*),
à l'état équienne, âgé d'env. 120—140 ans, issu d'un semis naturel, à la suite
d'une coupe rase (Forêt de *God del Fuorn*, dans le Parc national suisse).



Phot. A. Barbey, Lausanne.

FORÊT COMPOSITE DU PARC NATIONAL SUISSE ;
association du mélèze, de l'arolle, de l'épicéa et du pin de montagne ; type
„climax“ (Forêt de *God del Fuorn*) ; orientation à l'est.

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

89^me ANNÉE

FÉVRIER 1938

N° 2

La pyrale grise du mélèze (*Semasia diniana*, Guenée).

Ses apparitions et dégâts dans la forêt suisse.

(Fin.)

Moyens de lutte. Quels sont les moyens à disposition de l'homme pour lutter contre le redoutable lépidoptère et quels résultats a-t-il obtenus à ce jour ?

Ce que nous avons appris sur les particularités de ses apparitions, ou la nature de ses dégâts, laisse deviner d'emblée que semblable lutte est très difficile. En réalité, on ne connaît, pour le moment, aucun moyen efficace.

Mais quand on songe à l'énormité des dégâts causés (perte d'accroissement; dépérissement; diminution des possibilités pour le mélèze de se rajeunir par voie naturelle et, par suite, de lutter contre la concurrence d'autres essences plus favorisées; déformations, etc.), on conviendra qu'il vaut la peine de chercher dans cette direction et d'étudier le problème de près.

Voyons quels sont les moyens de défense appliqués jusqu'ici ou qui, tout au moins, ont été proposés. M. J. Coaz divisait ces mesures défensives en deux catégories :

1° Lutte directe par le ramassage et la destruction de la pyrale, dans ses différents stades de développement (œuf, chenille, nymphe et papillon), soit un « moyen mécanique ». En réalité, on y a peu recouru. Et, jamais, le résultat obtenu n'a paru encourageant. Quand on songe à l'étendue des territoires dévastés, aux particularités du terrain en cause, au fait, enfin, que les œufs sont déposés sur toute la hauteur des mélèzes contaminés, on arrive à la conclusion qu'un tel ramassage partiel est condamné à rester inefficace, tout au moins dans le cas d'une invasion générale.

2° Modifications dans la composition des massifs en cause, par la conversion des clairs peuplements du mélèze en peuplements mélangés, avec un sous-bois serré, composé d'essences d'om-

bre, à feuillage persistant. M. Coaz admettait que le représentant de cette dernière catégorie serait surtout l'arolle et, d'autre part, que la proportion du mélèze dans de tels peuplements devait tomber à environ 20 %. Nous ignorons si de tels essais ont été tentés; c'est peu probable. Les constatations faites en 1937 sur la vulnérabilité de l'arolle vis-à-vis de la pyrale font douter de l'efficacité d'un tel remède. Au reste, pourrait-il être question d'abaisser dans une aussi forte mesure la part du mélèze, l'essence de beaucoup la plus précieuse dans les peuplements des régions en cause ? C'est peu probable.

A ce sujet, relevons une constatation faite en 1936, en Haute-Engadine, et dont nous a fait part M. l'inspecteur forestier *E. Campell*. Il a observé fréquemment ceci : tandis que des massifs de vieux mélèzes sont fortement ravagés par la pyrale, des groupes voisins, ou attenants, de jeunes mélèzes (perchis mesurant jusqu'à 10 m de hauteur) sont épargnés. Quelle en est la raison ? M. Campell admet qu'elle est à chercher dans une différence du micro-climat régnant dans les deux types boisés envisagés. S'il en est bien ainsi — ce que des observations exactes pourraient établir sans trop de peine — pourrait-on baser sur ce fait un moyen de défense contre l'insecte ? Ce n'est pas exclu.

D'autre part, il ne faut oublier que la ponte de la pyrale a lieu essentiellement sur la tige de vieilles plantes, dans les fentes de l'écorce, ou à l'abri de lichens, de mousses, etc. Il est donc logique d'admettre que les arbres qui hébergent des œufs soient plus exposés aux dommages des chenilles que les jeunes plantes qui n'ont pas été visitées lors de la ponte.

D'une façon générale, les méthodes de lutte employées par l'agriculteur et l'horticulteur contre les ravageurs d'arbres fruitiers (application de carbolineum, de sulfure de chaux, etc.) peuvent sans doute être utilisées quand il s'agit d'arbres forestiers isolés. Mais il ne saurait en être question pour les mélèzeins de la haute montagne, aux innombrables tiges et croissant souvent dans des lieux difficilement accessibles. Le coût de l'opération serait, en outre, hors de toute proportion avec le résultat à espérer, même si l'on recourait à l'avion.

Qu'en est-il de l'aide qu'on peut espérer trouver chez les *oiseaux* ? Les observations faites jusqu'ici donnent à croire qu'il

n'y a pas beaucoup à en attendre, à cause du fait surtout que dans les hautes régions, aux longs hivers, dans lesquelles sévit la pyrale, le nombre des oiseaux est plutôt restreint. On cherche néanmoins, depuis quelques années, dans l'Engadine, à favoriser la multiplication de nos amis ailés, en installant des nichoirs et en contribuant à leur alimentation durant l'hiver, ce à quoi s'occupent surtout les jeunes écoliers.

D'une façon générale, les mesures de défense ordinaires, tant préventives que répressives, semblent devoir, dans la règle, rester insuffisantes dans la lutte contre la pyrale.

Aussi bien, faut-il chercher dans une autre direction. Avant toute chose, il convient d'examiner quelques particularités du développement de cet insecte. Et d'abord, pour quelles causes ses invasions se reproduisent-elles toujours, périodiquement, selon un certain rythme, plus ou moins régulier ? Il est facile d'y répondre. Il s'agit, en somme, d'un cas bien fréquent dans le monde des insectes ravageurs de la forêt, observé depuis longtemps chez le bombyce moine (Nonne), par exemple, qui si souvent a ravagé les forêts de l'Europe centrale : l'intervention de parasites animaux, surtout de la classe des insectes. Parmi ceux-ci, les ichneumons et les tachines jouent un rôle considérable. Quel que soit le ravageur en cause, bombyce ou pyrale, on sait qu'il est exposé aux attaques d'autres insectes qui s'en nourrissent — les uns s'en prenant aux œufs, d'autres aux chenilles ou aux nymphes. Ces parasites progressent quantitativement en quelque sorte parallèlement à leur adversaire, c'est-à-dire que plus ce dernier augmente en importance, plus ils trouvent de possibilités de développement. Puis, arrive le moment où les parasites l'emportent et où le ravageur décimé est si bien entravé dans sa reproduction qu'il disparaît en quelque sorte de la circulation. C'est ce que l'on peut observer chez la pyrale, à la fin de la 2^{me} ou de la 3^{me} année d'invasion. A ce moment, chenilles et nymphes sont presque toutes contaminées, incapables de se développer; la ponte n'a lieu que dans une faible mesure. Le ravageur est terrassé. Quant aux parasites, on se représente facilement que, leur aliment essentiel ayant presque complètement disparu, ils n'ont plus eux aussi que des possibilités restreintes d'existence. Leur tour arrive ainsi de disparaître de la circulation.

C'est ainsi que, par le jeu naturel des forces en présence, les attaques massives de la pyrale prennent fin et que les mélèzeins qu'elle a dévastés peuvent reprendre le cours normal de leur développement. Puis, durant les années suivantes, la pyrale ramenée à un effectif normal, reste invisible pour le commun des mortels et réussit à se débarrasser de l'étreinte de ses parasites. Que survienne, au bout de quelques années, une série de saisons d'été favorables à sa reproduction, elle distancera ses parasites, se développera en masse : l'invasion sera de nouveau déclenchée !

Sachant ces choses, on en arrive à la conclusion que, vraisemblablement, le seul moyen efficace de combattre la pyrale doit avoir pour but de favoriser le développement de ses ennemis naturels, de ses parasites. C'est la méthode employée par les Américains, aux Etat-Unis, pour lutter contre quelques insectes ravageurs — et parfois avec grand succès — soit la *méthode biologique*.

Pour arriver à chef, en appliquant cette dernière, il y a lieu d'établir d'abord, quel que soit l'insecte à combattre, la liste complète de ses parasites, dans son aire naturelle d'habitation. Ainsi ont fait les Américains, dans la lutte entreprise contre le *bombyce disparate*, importé d'Europe. Après quoi, il devient possible d'établir quels sont, parmi les parasites, ceux avec l'aide desquels l'homme pourrait entraver la dissémination du ravageur à combattre.

Est-ce que l'application de la méthode biologique, dans le cas de la pyrale grise du mélèze, aurait des chances de réussite ? Il est permis de l'espérer.

Quoi qu'il en soit à ce sujet, le canton des Grisons, dont les forêts ont le plus chez nous à souffrir de la pyrale, a créé, en 1923, une association ayant pour but principal d'entreprendre cette lutte. Elle a nom « *Larix* » et comprend les représentants de la propriété forestière publique; de nombreux naturalistes, entomologistes, etc., en font partie. Elle a une belle et utile tâche devant elle, hérissée, il est vrai, de difficultés et dont la solution réclamera beaucoup de temps, beaucoup de patience aussi. Nous lui souhaitons de rencontrer l'aide dont elle a besoin, et de réussir à trouver une solution favorable à l'angoissant problème de la lutte contre le redoutable ennemi des mélèzeins dans les hautes régions de notre pays.

H. Badoux.